

De nombreuses mesures ont été proposées pour accroître la transparence du commerce international des armements. On a parlé, entre autres, de créer un registre des Nations Unies sur lequel serait répertoriées les exportations d'armes. Tous les pays pourraient être tenus d'informer une Commission des Nations Unies de toute vente d'armes supérieure ou égale à 14 millions de dollars. Un tel registre serait sans doute plus fiable si des forces de l'ONU vérifiaient les chargements d'armes, aidées peut-être dans leur tâche par des satellites et par une surveillance aérienne.

On avait espéré que les rencontres à Paris des cinq plus grands exportateurs d'armements les 8 et 9 juillet déboucheraient sur l'adoption de certaines de ces formes de contrôle des transferts d'armes conventionnelles, voire d'autres. Toutefois, les réunions ne se sont terminées que sur la vague déclaration selon laquelle les fournisseurs «ne transfèreraient pas d'armes conventionnelles dans des circonstances dangereuses pour la stabilité». Lors d'une rencontre ultérieure à Londres, les 17 et 18 octobre, les cinq grands marchands se sont mis d'accord sur un système de limitations volontaires aux termes duquel ils discuteraient entre eux d'éventuelles ventes d'armes importantes. Tout en étant libre d'émettre des objections, aucun pays n'aurait le droit de faire obstruction à une exportation envisagée. Comme M. Craig Whitney, correspondant du *New York Times*, l'écrivait : «Ils se sont engagés à respecter des lignes directrices en vertu desquelles... ils feront ensemble ce qu'ils jurent tous faire chacun de leur côté depuis des années.»

Ce type de démarche est trop timide au regard du problème. Par ailleurs, il est sans commune mesure avec le rôle exemplaire que les principales puissances industrielles doivent jouer si l'on veut vraiment instaurer un nouvel ordre mondial meilleur. Affirmer qu'il est légitime pour tout pays de veiller sur sa propre sécurité et, par conséquent, de se donner les moyens de se défendre n'est pas, à mon sens, une excuse valable pour continuer à vendre des armes à tort et à travers. Pour les pays moyen-orientaux, et pour bien d'autres ailleurs, la fin de la Guerre froide signifie probablement que tout nouvel achat d'armes se fait dans l'optique de se défendre un jour les uns contre les autres. Au minimum, une politique de restriction des ventes d'armes aurait pour conséquence de rendre de futurs conflits moins violents.

VOICI UN EXEMPLE FLAGRANT DE MAUVAIS CHOIX.

En mars, le gouvernement Bush a proposé d'utiliser des fonds de la *Export-Import Bank* pour garantir des ventes d'armes à des pays étrangers. Les sénateurs Christopher Dodd (Connecticut), Christopher Bond (Missouri) et Joseph Lieberman (Connecticut), ainsi que Sam Gejdenson (Connecticut) appuient l'idée, sauf si les acheteurs sont des pays du tiers-monde. Ce serait abandonner la politique sensée suivie par les présidents Gerald Ford, Jimmy Carter et Ronald Reagan au lendemain de la guerre du Viêt-nam, pendant laquelle la *Export-Import Bank* avait

servi de couverture pour ravitailler des pays tiers en armements aux dépens du contribuable américain. Ce type de financement peut être employé à de meilleures fins ; à savoir : pour faciliter des exportations de matériels non militaires qui font cruellement défaut dans les pays en développement.

Il ne fait aucun doute que de fortes pressions économiques sont défavorables à la limitation des armes conventionnelles. Le budget de la Défense américain devant subir des compressions inévitables et draconiennes, les producteurs d'armes auront toute raison de vouloir combler le manque à gagner en augmentant leurs exportations. Dans d'autres pays comme la France, où la production d'armements joue un rôle économique plus important, les pressions seront comparables sinon plus grandes. Cependant, le simple respect de l'humanité, à laquelle nous appartenons tous, devrait inciter les pays les plus prospères à éviter d'appauvrir davantage encore les pays moins fortunés en leur vendant des armes dont ils n'ont pas besoin et qu'ils peuvent difficilement s'offrir.

Les véritables causes de l'instabilité régionale sont la pauvreté, l'absence de respect des droits de la personne et un manquement à consacrer les ressources disponibles à satisfaire les besoins essentiels de la population dans les pays en développement. De nouveaux achats d'armements par les gouvernements de ces pays se traduisent inévitablement par de nouvelles privations et des troubles internes accrus.

LA YOUGOSLAVIE ET HAÏTI NE SONT QUE LES dernières illustrations en date du fait suivant : dorénavant, les conflits risquent de devenir plus fréquents à l'intérieur des États qu'entre États. Il est indispensable de mettre au point des mécanismes internationaux qui permettront de faire face, à l'intérieur de frontières internationalement reconnues, à des hostilités inter-ethniques ou religieuses et à des guerres civiles.

Il est manifeste que la collectivité mondiale a pu répondre plus efficacement à une agression extérieure lors de l'invasion du Koweït par l'Irak qu'elle n'a su quoi faire par la suite lorsque l'armée de Saddam Hussein, à majorité sunnite, a massacré des chiites et des Kurdes irakiens. Dans la plupart des régions du monde, des frontières artificielles enferment sur un même territoire des groupes qui nourrissent les uns envers les autres des haines ancestrales. Si l'on continue à ne pas limiter les transferts d'armes, les conflits s'intensifieront et les futures opérations de maintien de la paix des Nations Unies, qui s'imposeront certainement, n'en seront que plus compliquées.

L'INTERVENTION UNILATÉRALE DES ÉTATS-UNIS NE saurait devenir la norme, pas plus que la crise du golfe Persique ne doit servir de précédent commode pour des opérations internationales symboliques où les Américains joueraient un rôle prépondérant. Cependant, les opérations de maintien de la paix, voire d'établissement de la paix, de l'ONU ne devraient pas avoir à se dérouler comme des opérations de police dans nos métropoles, où restaurer l'ordre dans les ghettos pose un problème phénoménal parce que les trafiquants de drogue sont maintenant armés de fusils d'assaut.

Heureusement, toutefois, les transferts d'armements internationaux ont perdu une de leurs raisons d'être. En effet, pendant des dizaines d'années, ces ventes étaient alimentées par la concurrence que se livraient les États-Unis et l'Union soviétique. Pendant la Guerre froide, un État acheteur était un État client, et les pays en développement devenaient les pions d'une guerre par procuration entre superpuissances. Aujourd'hui, l'idée que fournir des armes contribue à acheter une influence internationale est dépassée. Il n'est pas démesurément optimiste de s'attendre qu'on accepte de plus en plus le fait que la confrontation Est-Ouest est terminée et que les problèmes Nord-Sud ne se résoudront pas en fournissant davantage d'armes au monde en développement. Il se peut, au contraire, qu'il devienne de plus en plus évident qu'une vraie influence au niveau mondial récompensera ceux qui apportent une aide technologique, politique et économique. Or, c'est ce type d'assistance qui mettra les fournisseurs du bon côté. □

Le présent article est une adaptation que l'auteur lui-même a faite d'un exposé présenté à Ottawa, le 21 juin, lors d'une conférence internationale organisée par l'Institut canadien pour la paix et la sécurité internationales sur la limitation des armements du côté de l'offre. Pour plus de renseignements sur la conférence et sur la question du commerce international des armements, se reporter aux publications suivantes de l'Institut : La limitation de la prolifération des armements par le contrôle des exportations, rapport de la conférence internationale de juin 1991, et Le Canada et le contrôle des exportations d'armes et de produits stratégiques, par Jean-François Rioux, Exposé n° 37. En outre, une sélection des exposés présentés à la conférence sera publié dans le prochain numéro de la revue Orbis (numéro printemps 1992).

